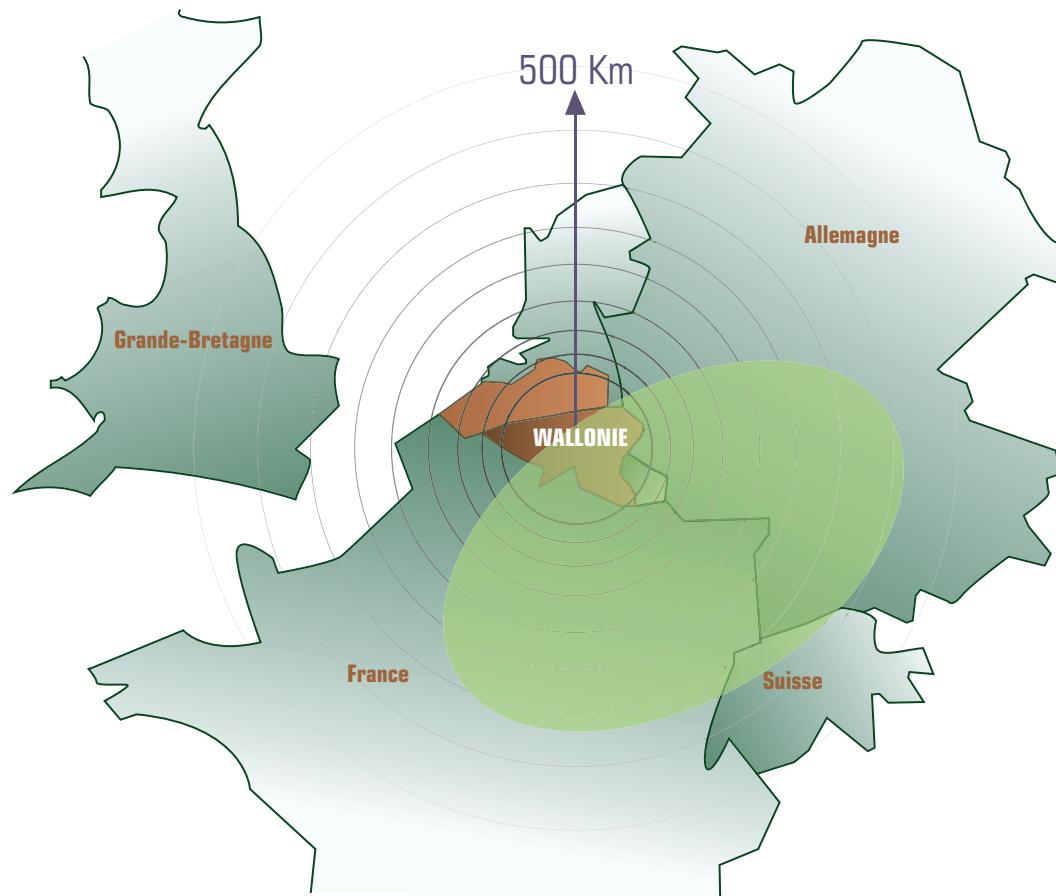


# La Wallonie, au cœur du massif forestier de l'Europe Occidentale



# La forêt wallonne

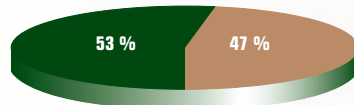
Située en plein cœur d'un vaste massif forestier s'étendant du N, N-E de la France (Nord, Picardie, Champagne-Ardennes, Lorraine, Vosges) jusqu'à l'ouest de l'Allemagne, en passant par le Luxembourg, la Wallonie joue le rôle de plaque tournante en matière d'approvisionnement en bois.

Les forêts publiques, dites soumises, sont gérées par la Division de la Nature et des Forêts, dépendant de la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement de la Région Wallonne (<http://environnement.wallonie.be>), qui s'efforce de garantir un approvisionnement régulier en bois de qualité.

C'est la Direction des Ressources Forestières de cette Administration qui réalise l'inventaire forestier permanent de toute la forêt wallonne (IWF). Les données liées à cet inventaire sont disponibles auprès de ces services et accessibles aux entreprises soucieuses d'analyser leurs possibilités d'approvisionnement en bois à court et moyen termes.

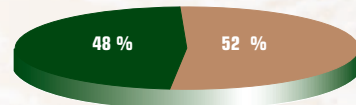
Répartition de la forêt wallonne par propriétaire (%)

■ Propriétaires privés (particuliers) ■ Propriétaires publics (région, province, commune, CPAS, ...)



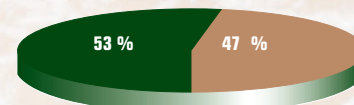
Répartition des superficies en forêt wallonne en fonction des essences (%)

■ Résineux (épicéa, douglas, mélèze, pin sylvestre) ■ Feuillus (chêne, hêtre, essences nobles, peuplier)



Répartition du volume de bois sur pied en fonction des essences (%)

■ Résineux (épicéa, douglas, mélèze, pin sylvestre) ■ Feuillus (chêne, hêtre, essences nobles, peuplier)



- > 544.800 ha de forêts pour une surface totale de 16.844 km<sup>2</sup> : un taux de boisement de 32,3% (moyenne européenne de 31,1%).
- > 46,7% des forêts appartiennent à des propriétaires publics.
- > 53,3% des forêts appartiennent à des propriétaires privés.
- > Les essences présentes :
  - :: Feuillus, 52,3 % de la surface forestière : chêne, hêtre, autres essences nobles (frêne, érable, merisier), peuplier.
  - :: Résineux, 47,7% de la surface forestière : épicéa, douglas, mélèze, pin sylvestre.
- > Volumes de bois sur pied :
  - :: Feuillus : 51 millions m<sup>3</sup>.
  - :: Résineux : 58 millions m<sup>3</sup>.
- > Accroissement annuel moyen :
  - :: Feuillus : 1,15 millions m<sup>3</sup> par an.
  - :: Résineux : 2,58 millions m<sup>3</sup> par an.
- > Prélèvement :
  - :: Feuillus : 791000 m<sup>3</sup> / an.
  - :: Résineux : 2,77 millions m<sup>3</sup> / an.
- > En décembre 2006, 47 % de la surface forestière est certifiée PEFC (Programme de Reconnaissances des Certifications Forestières), certification de gestion durable des forêts.





# Une industrie bois bien implantée

Région de traditions forestières, la Wallonie a su valoriser son savoir-faire pour accéder à des marchés porteurs favorables à l'implantation d'entreprises de dimension internationale, à côté de PME/TPE dynamiques dont certaines sont leaders dans leur domaine d'activité.

Les produits de la forêt wallonne, mobilisés par des entreprises d'exploitation forestière modernes et sensibles aux nouvelles conditions environnementales de travail, sont acheminés vers les différentes industries utilisatrices de la première transformation largement réparties sur le territoire wallon : les chantiers de découpes, les entreprises de façonnage de bois ronds, scieries, fabricants de pâte à papier et fabricants de panneaux. Ces bois transformés alimentent ensuite les paletteries, les menuiseries, les parqueteries, les constructeurs de maisons en bois, les fabricants de charpentes artisanales et industrielles, les fabricants de structures en lamellé-collé, les fabricants de meubles et boisselleries,....

Essence	Volume de grumes débitées (m <sup>3</sup> )	Volume de sciages produits (m <sup>3</sup> )
Résineux	2.000.000	1.100.000 <small>(300000 m<sup>3</sup> dans les années 80)</small>
Feuillus	705.000	381.000
- Chêne	195.000	100.000
- Hêtre	155.000	83.000
- Peuplier	270.000	154.000
- Divers	85.000	44.000

Ces transformateurs sont restés concurrentiels sur le plan mondial en réalisant des investissements en vue d'augmenter leur productivité et la qualité de leurs produits. La plupart d'entre eux disposent également de la chaîne de contrôle PEFC au sein de leur processus de transformation leur permettant de garantir la fourniture de produits issus de forêts certifiées.

Ces produits, issus d'une forêt wallonne gérée dans les perspectives du développement durable et transformés dans des entreprises performantes, présentent donc toutes les qualités pour être concurrentiels sur le marché national et international.

Ce contexte économique favorable de la filière bois wallonne, ajouté à la capacité d'accueil du territoire, constitue une véritable invitation à toute entreprise soucieuse de créer une activité de production d'éléments finis en bois ou à base de bois à haute valeur ajoutée.